

Dans quelle mesure l'exclusion sociale s'explique-t-elle par l'évolution du marché du travail ?

Entourez la réponse juste :

- Sujet analyse ou discussion ou comparaison ?
- Sens de la relation ? exclusion sociale \leq / \geq / \Leftrightarrow évolution marché du travail
- « S'explique-t-elle » : chercher les causes ou les conséquences ?
- Que mettez-vous derrière « l'évolution du marché du travail » ?

DOCUMENT 1

Notre société produit de la pauvreté, en même temps qu'elle produit des marchandises. Le mécanisme essentiel de cette production de pauvreté est l'accès à l'emploi. [...] Les employeurs n'ont que l'embaras du choix. [...] Il faut donc sélectionner dès l'embauche, [...] C'est dans cette sélection que naissent les processus d'exclusion. Deux critères notamment jouent un rôle déterminant. D'abord, le parcours antérieur [...]. Le fait d'être en chômage laisse peser une suspicion. [...] : si le candidat était " bon ", il aurait déjà retrouvé un emploi. Le chômage de longue durée stigmatise : à la façon d'un marquage indélébile, il contribue à transformer ceux qui en sont victimes en exclus. [...] L'école, aussi, joue un rôle essentiel. L'absence de diplôme, la filière de formation, l'âge de sortie de l'école jouent comme autant de signaux pour l'éventuel employeur. [...] Quitter l'école sans diplôme peut signifier, dans un certain nombre de cas, des difficultés de socialisation : un risque que l'employeur, la plupart du temps, se refuse à courir. Pour peu que l'exclusion scolaire aille de pair avec quelques autres indicateurs - l'adresse d'un quartier réputé " difficile ", un teint un peu bronzé, ou un nom caractéristique, - et la machine à exclure fonctionnera sans coup férir.

Source : D. Clerc, " De la production de richesses à la production des exclus ", *Le Monde Diplomatique*, Juillet 1992.

DOCUMENT 2

La vulnérabilité sociale* selon la situation par rapport à l'emploi, (en % des actifs de 18 à 64 ans)

| | Personnes non vulnérables | Personnes vulnérables | Personnes très vulnérables |
|---------------------------|---------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Emploi stable non menacé | 74,2 | 21,6 | 4,2 |
| Emploi stable menacé | 63,6 | 28,6 | 7,8 |
| Emploi instable | 61,5 | 27,5 | 11,0 |
| Chômage de moins de 2 ans | 61,5 | 27,1 | 11,4 |
| Chômage de plus de 2 ans | 50,7 | 31,8 | 17,5 |
| Ensemble | 68,0 | 25,0 | 7,0 |

Source : INSEE, *Enquête situations défavorisées 1986-1987* in " Précarité et risque d'exclusion en France ", Document de C.E.R.C., n°109, *La documentation française*, 3^{ème} trimestre 1993.

* La vulnérabilité sociale est mesurée par l'intensité (forte, moyenne ou faible) des liens familiaux et relationnels (amicaux, associatifs...)

DOCUMENT 3

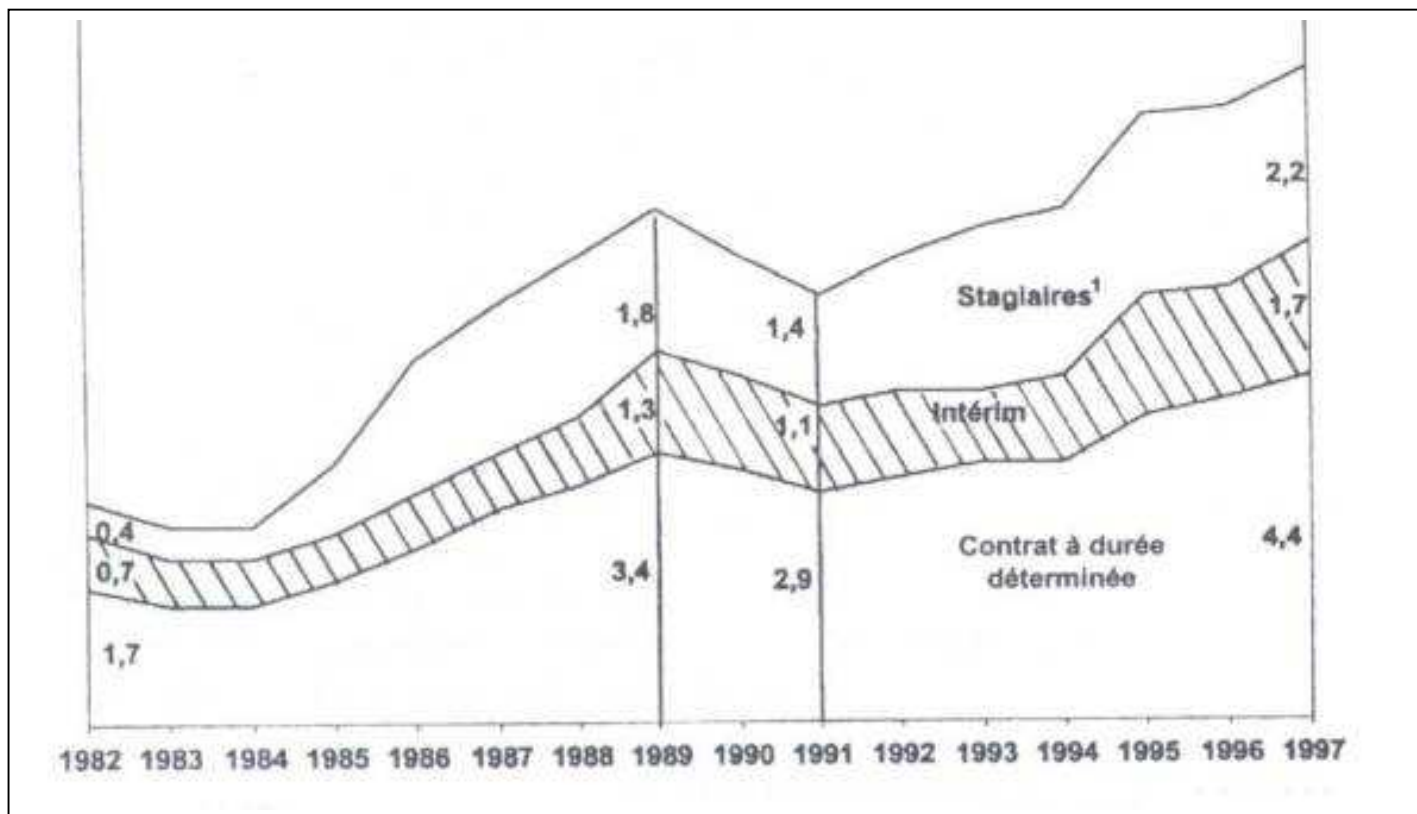
Quelque 1,4 million de personnes composeraient la " population à la dérive " qui, en dépit de toutes les politiques sociales mises en œuvre, ne parviendrait pas à se réinsérer dans la société française. [...] Selon les estimations collectées, cette population " en grande difficulté sociale " recouvrirait 150 000 allocataires du RMI, 250 000 bénéficiaires d'un contrat emploi-solidarité, 120 000 personnes en stages d'insertion, 300 000 jeunes âgés de moins de 25 ans (dont 100 000 hors de tout dispositif), 250 000 sans-domicile-fixe, 300 000 chômeurs de longue durée. Mais il ne faut sans doute pas oublier non plus les 3 millions de personnes illettrées recensées, dont 1,8 million sont d'origine française. Les besoins des ces publics ne sont toutefois pas identiques dans la mesure où leurs " trajectoires " sont différentes. Ainsi le rapporteur* a-t-il identifié " trois grands groupes " nécessitant chacun une réponse appropriée : " les individus en situation de chômage et de très longue durée ", " ceux dont l'adaptation sociale et professionnelle ne s'est jamais complètement réalisée " et un groupe composé " de personnes sortant d'établissements fermés " (hôpitaux psychiatriques, établissements pénitentiaires...).

Source : V. Devillechabrolle, " 1,4 million de personnes seraient en situation de grande exclusion sociale ", *Le monde*, 5 février 1994.

*M. Chasseriaux, dans le rapport " Précarité et risques d'exclusion " remis au Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, en 1993.

DOCUMENT 4

Evolution de l'emploi précaire en France.



Source : d'après INSEE résultats, *Marché du travail, Séries longues*, juin 1998.

DOCUMENT 5

L'exclusion est souvent le résultat de ruptures en chaîne. " *Outre une rupture professionnelle pour bon nombre, la plupart des personnes que je reçois sont en situation de rupture avec leur famille* ", témoigne Marcianne Pierre, responsable de l'antenne RMI à la Mie de Pain, un centre d'hébergement de nuit et de jour dans le XIII^{ième} arrondissement de Paris. " *les jeunes ont quasiment rompu avec leurs parents. Quant aux adultes, ils ont perdu leur conjoint ou ont divorcé et ils ne savent plus où aller. Souvent, ils disent ne pas vouloir alerter leur famille par honte de leur situation. Mais, s'ils ont honte, c'est qu'ils n'en étaient déjà plus tellement proches* ". On sait par exemple que 20% des allocataires de RMI ont connu une mesure de placement en famille d'accueil dans leur enfance, alors que la moyenne est de 1% dans la population française.

Source : C. André, " La spirale de l'exclusion ", *Alternatives Economiques*, n°114, février 1994.

DOCUMENT 6

La pauvreté disqualifiant renvoie davantage à la question de l'exclusion qu'à celle de la pauvreté proprement dite. Sous ce rapport, c'est la croissance constante des effectifs " d'exclus " qui frappe l'opinion. Ils sont refoulés hors de la sphère productive et deviennent dépendants des institutions d'action sociale, tout en connaissant progressivement de plus en plus de difficultés. Il ne s'agit pas, pour la plupart d'entre eux, d'un état de misère stabilisé, mais d'un processus pouvant impliquer des variations soudaines de niveau de vie . A la précarité face à l'emploi peuvent s'ajouter plusieurs handicaps : faiblesse du revenu, médiocrité des conditions de logement et de santé, fragilité de la sociabilité familiale et des réseaux sociaux d'aide privée, participation incertaine à toute forme de vie sociale institutionnalisée. La déchéance matérielle, même relative, et la dépendance inéluctable à l'égard des transferts sociaux - et surtout des mécanismes d'assistance - induisent chez ceux qui vivent ces situations le sentiment d'être pris dans un engrenage menant à l'inutilité sociale.

Source : S. Paugam, " La pauvreté dans l'Union Européenne ", *Sciences Humaines*, Hors série n°14, septembre 1996.

ELEMENTS DE CORRIGE

Document 1

L'objectif de ce document est de mettre l'accent sur l'exclusion comme processus, sur les mécanismes producteurs d'exclusion en identifiant les carences de certains dispositifs d'intégration, sélection à l'embauche, sélection scolaire. Mais on peut aussi y trouver des pistes de réflexion et des arguments pour les deux parties de la réponse au sujet. Le 1^{er} § souligne l'aspect " économique " essentiel : l'accès à l'emploi produit de la pauvreté ; les deux § suivants insistent sur le passage du chômage à l'exclusion (stigmatisation, suspicion) et sur le passage de l'échec scolaire à l'exclusion pour certaines caractéristiques sociales. Ce sont donc ces caractéristiques sociales - en amont de l'emploi- qui entraîneraient les difficultés à l'embauche.

Document 2

L'intérêt de ce tableau reliant la fragilité sociale ou vulnérabilité sociale (=risque d'exclusion) à l'emploi est multiple :

1° Permettre au candidat de montrer ses capacités de lecture de tableau numérique : le titre et la note précisent certains aspects de l'exclusion, qui ne se limite pas à la pauvreté, mais consacre la rupture de liens sociaux avec les groupes de proximité (famille, amis, voisinage, associations..) ; la lecture ou le regroupement de % doit permettre de dégager des tendances fortes, avec preuves chiffrées.

2° Confirmer que le chômage peut être source d'exclusion (% les plus grands dans la dernière colonne), mais pas automatiquement : de nombreux chômeurs n'apparaissent pas " vulnérables socialement " les autres réseaux de sociabilité compensent le défaut d'intégration par le travail.

3° L'instabilité de l'emploi (emplois précaires) accroît également (% proches dans les 3 colonnes) les risques d'exclusion. Mais là encore, il n'y a pas de liaison automatique. Et même un emploi stable n'exclut pas la vulnérabilité sociale. *En conclusion, ces informations chiffrées devraient permettre au candidat de nuancer la réponse au sujet en lui procurant arguments chiffrés et pistes d'analyse.*

Document 3

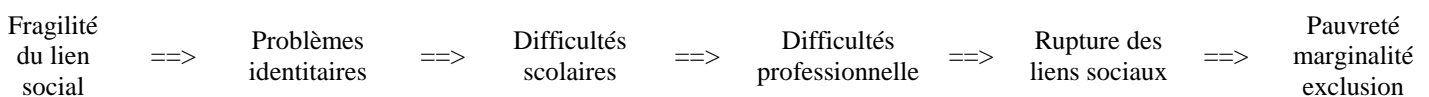
Document plus descriptif de la « population à la dérive », de ceux qui montrent des difficultés à s'insérer ou à se réinsérer dans la société. La comptabilisation et la classification effectuées –outre l'idée de trajectoires très différentes – confirment : d'une part, l'impact direct de l'évolution du marché du travail (chômeurs de très longue durée) ; d'autre part, le fait que des personnes ont des difficultés d'intégration –en amont- incomplète adaptation sociale et professionnelle ou " déviances " médicales ou sociales (détention pénitentiaire). Donc on retrouve ici l'idée d'un processus d'exclusion qui peut être commencé plus tôt dans l'enfance ou durant l'adolescence, et qui est source de non-intégration par le travail (cf. illettrisme).

Document 4

Ce document devrait confirmer le document 2 pour éviter que les candidats ne se limitent au chômage comme source de l'exclusion, et apporter des précisions sur l'expression " vague " contenue dans le sujet : " évolution du marché du travail ". Il devrait également suggérer un rappel de cours sur le dualisme du marché du travail (*à valoriser*) ou sur les caractéristiques du travail précaire utiles pour notre problématique : faibles salaires, succession de CDD, non-intégration dans le collectif de l'entreprise d'accueil, difficultés à se forger un avenir... Autant de caractéristiques qui ouvrent la porte –sans automatisme- de l'exclusion, le travail perdant une partie de sa capacité intégratrice en multipliant les risques de précarité sociale, si d'autres instances d'intégration sont absentes.

Document 5

Par une situation concrète, ce document dégage des éléments du processus de réaction en chaîne du lien social, rejetant par là-même la tentation de la cause unique. Le cumul des facteurs de précarité montre le rôle intégrateur – ou non – des réseaux familiaux tant pour les jeunes en rupture avec leur famille, que pour les adultes séparés ou divorcés. Ce document souligne aussi l'influence familiale pendant l'enfance, qui peut avoir des conséquences sur les difficultés scolaires et d'insertion professionnelle. Ce dernier point, ainsi que le titre de l'article illustre à la fois le cumul des risques sociaux et le processus " spiralaire " qui, commencé dès l'enfance, peut aboutir à l'exclusion, reprenant un schéma connu :



Document 6

Cet extrait de S. Paugam distinguant par ailleurs plusieurs formes de pauvreté, est intéressant à plus d'un titre :

- Il insiste, comme d'autres documents sur le processus, par opposition à un état " stabilisé " d'exclusion.
- Il confirme l'idée de " cumul des handicaps ".
- Il dégage deux aspects de l'exclusion : la précarité face à l'emploi, avec la faiblesse des revenus et la médiocrité des conditions de logement et de santé, la dépendance à l'égard des transferts sociaux (pour la première partie) la fragilité ou vulnérabilité sociale (famille, réseaux sociaux, participation aux associations) ; mais aussi les aspects psychologiques qui accroissent les difficultés d'intégration : " disqualification sociale " ou désaffiliation, image de soi dévalorisée.

Consignes :

- En groupe de 2 à 4 élèves, rédigez une introduction et élaborer un plan détaillé.
- Votre introduction doit être composée en 5 étapes : 1-accroche, 2-définition(s), 3-enjeux du sujet, 4-problématique, 5-annonce du plan.
- Vous prendrez soin à la formulation des titres de votre plan qui doivent indiquer précisément le contenu (sous forme de phrase si possible) (2 parties et 2 sous-parties).
- Pour chaque sous-partie, vous recopierez en le citant le(s) extrait(s) de(s) document(s) utiles à l'argumentation et y ajouterez le cas échéant les connaissances de cours nécessaires.